

HARCÈLOMÈTRE DE SOIRÉE

BAROMÈTRE DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES EN MILIEU FESTIF

 <p>LA SOIRÉE SE PASSE BIEN, LA VIE EST BELLE</p>	<p>TOUT LE MONDE PEUT PROFITER DE LA SOIRÉE ! danser librement habillé.e comme il.elle le souhaite et boire des verres entre amis.</p>
	<p>S'ASSURER DU CONSENTEMENT pour danser, discuter, draguer, embrasser quelqu'un.e, etc. Feu Vert. <i>Pour information : le consentement doit être libre, éclairé, enthousiaste, il ne peut être donné si la personne est trop alcoolisée, droguée, dort. Il est également réversible.</i></p>
	<p>JE SUIS AVEC DES PERSONNES ATTENTIVES AUX AUTRES.</p>
	<p>PERSONNE NE FAIT DE REMARQUES SEXISTES, RACISTES, HOMOPHOBES, LESBOPHOBES, TRANSPHOBES dans le public comme dans les organisateurs.trices de la soirée.</p>
 <p>ATTENTION, DANS LES CAS SUIVANTS, LA SITUATION EST PROBLÉMATIQUE</p>	<p>REGARDER UNE PERSONNE AVEC INSISTANCE.</p>
	<p>FAIRE DES REMARQUES SEXISTES, RACISTES, HOMOPHOBES, LESBOPHOBES, TRANSPHOBES.</p>
	<p>TOUCHER LE CORPS D'UNE AUTRE PERSONNE SANS SON CONSENTEMENT.</p>
	<p>FAIRE DES REMARQUES DÉPLACÉES sur le physique d'une autre personne.</p>
	<p>INCITER UNE PERSONNE À BOIRE ET/OU À PRENDRE DES DROGUES, chacun.e est libre de faire ce qu'il.elle veut, ton comportement peut mettre cette personne en danger.</p>
	<p>ESSAYER DE PARLER ET INSISTER AVEC UNE PERSONNE QUI CHERCHE À ÉVITER LE CONTACT, il.elle est mal à l'aise, cherche à fuir la conversation => Pas de consentement libre, éclairé, enthousiaste.</p>
 <p>DANS LES CAS SUIVANTS, LA SITUATION EST DANGEREUSE</p>	<p>TOUCHER UNE PERSONNE, L'EMBRASSER SANS SON CONSENTEMENT, SE FROTTER À QUELQU'UN SANS SON CONSENTEMENT. Une « main aux fesses », « main sous une jupe » est une agression sexuelle, il s'agit d'un acte passible de poursuites et sanctions pénales.</p>
	<p>FORCER QUELQU'UN.E À BOIRE, PRENDRE DE LA DROGUE : possible mise en danger de l'autre.</p>
	<p>METTRE DE LA DROGUE DANS UN VERRE OU PIQUER QUELQU'UN.E : pour information, administrer une drogue à une personne à son insu dans le but de l'agresser physiquement, sexuellement ou la violer est un délit puni par la loi. + Mise en danger de la santé physique et psychologique de la victime.</p>
	<p>PROFITER FORCER UNE PERSONNE TROP ALCOOLISÉE/DROGUÉE, pour avoir une relation sexuelle : c'est un viol, la personne n'est pas en mesure de donner son consentement éclairé.</p>

SI TU ES VICTIME DE CE TYPE DE SITUATION OU DE TOUTE AUTRE QUI TE MET MAL À L'AISE, VOIRE EN DANGER :

- Ce n'est pas de ta faute, tu n'y es pour rien : seule la personne malveillante est responsable.
- On te croit.
- Essaie de trouver de l'aide auprès de tes ami.e.s et organisateur.ice.s de la soirée.
- Mets toi à l'abri : SAFER ZONE, s'il y a une safer zone.
- Fais toi dépister si tu penses avoir été drogué.e.
- Porte plainte au commissariat, fais toi accompagner si besoin.
- Tourne toi vers une association féministe, d'aide aux victimes : sur le moment pour prendre soin de toi, par la suite pour t'accompagner pour un dépistage et/ou au commissariat.
- Prends soin de toi.